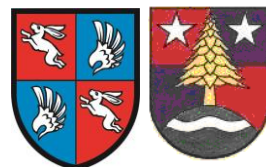


Soyhières'info

Bulletin périodique
n° 1/2021



Vice-maire 2021

Le Conseil communal félicite :

Monsieur Bernard Dessarzin

qui assumera la fonction de vice-maire pour l'année 2021.

Conseil communal - Election

A la suite de la démission de Monsieur Adrien Beuret, le Conseil communal a le plaisir de vous informer de l'élection de

Monsieur Philippe Ceppi

A la suite de l'élection libre du 24.01.2021.

Nous remercions vivement M. Beuret pour son investissement durant son mandat et nous souhaitons plein de succès à M. Ceppi dans cette nouvelle activité au service de la collectivité.

Le Conseil communal

Expositions 2021 – La Cave'Art

La commission culturelle vous informe qu'à la suite des nouvelles mesures COVID annoncées par le Conseil fédéral, l'exposition « La Cave'Art », qui aurait dû avoir lieu du 7 au 28 février 2021, est annulée et reportée à 2022

Fermeture de l'administration

Pour rappel, l'administration communale sera fermée du

22 au 26 février prochain.

En cas d'extrême urgence, veuillez-vous adresser à M. le Maire Christian Zuber au 079 421 69 10 ou auprès du vice-maire Bernard Dessarzin au 079 484 13 85.

Permis de construire

A la suite de différentes constructions et installations illicites constatées ces derniers temps, le Conseil communal rappelle aux propriétaires fonciers que **certaines modifications** de constructions/installations existantes ou **nouvelles constructions/installations** doivent faire l'objet d'une **demande de permis** de construire conformément à la loi en vigueur. (**DPC-RSJU 701.51**). Le secrétariat se tient à la disposition des habitants en cas de question.

Le Conseil communal

Elagage

Nous vous rappelons que la période idéale pour l'élagage des haies se situe **entre le mois d'octobre et le mois de mars**. Cette taille est importante afin de ne pas obstruer les routes et passages communaux.

Le Conseil communal

Bourses communales

La commune alloue une bourse annuelle de **Fr. 200.-** aux personnes qui suivent actuellement des études ou qui effectuent un apprentissage. Il suffit, pour les apprenti(e)s, de présenter **leur contrat d'apprentissage** et d'une **attestation de revenu** et pour les étudiant(e)s, leur **carte d'étudiant(e)** et une **attestation de revenu** si un revenu est perçu en parallèle.

La bourse peut être retirée personnellement à l'administration communale **dès à présent et jusqu'au 30.06.2021.**

Nous vous prions de consulter le règlement communal sur l'octroi de bourses aux apprenti(e)s et étudiant(e)s, afin de vérifier que toutes les conditions sont remplies pour en bénéficier.

Le Conseil communal

Chiens

Le Conseil communal tient à rappeler aux propriétaires de chiens que, conformément au règlement communal en vigueur, leurs compagnons à 4 pattes doivent être **tenus en laisse**.

De plus, nous les prions de faire bon usage des « sac'o'mat » mis gratuitement à disposition pour **ramasser les excréments**.

En cas de **non-respect** des règles minimum d'hygiène, les propriétaires concernés seront **amendés**.

Le Conseil communal

Commission d'école

Mme Sandra Kübler, membre de la commission d'école depuis 15 ans, a présenté sa démission pour la fin de l'année scolaire 2020-2021. Le Conseil communal la remercie vivement pour son dévouement durant ses mandats.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées d'adresser leur candidature au Conseil communal avec la mention **« Postulation commission d'école »** jusqu'au **30.04.2021**.

Entrée en fonction : **Rentrée scolaire 2021-2022**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat communal.

Le Conseil communal

Fibre optique

Le projet Haut-Débit de Swisscom était bloqué depuis plus d'une année, il peut maintenant démarrer. Des travaux de génie civil et de tirage de câbles ont commencé début février. Suivront les installations des équipements et des raccordements pour une mise en service à **fin avril prochain**.

Le Conseil communal